

PLAN NATIONAL DE FORMATION 2021 La DGALN vous propose l'action de formation n°21-235

CYCLE DE FORMATIONS A L'AMENAGEMENT DURABLE - ECOQUARTIER MONTAGE ECONOMIQUE DES OPERATIONS D'AMENAGEMENT DURABLE

**Pour vous inscrire : <http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/> et cliquez sur « rechercher et s'inscrire »
Aide sur l'inscription en ligne [ici](#)**

Cette action fait partie du cycle de formations à l'aménagement durable « Ecoquartier » mis en œuvre par la DGALN pour les agents en poste sur ces missions.

Vous trouverez en annexe l'ensemble des actions du cycle avec le lien intranet : <http://intra.dgaln.e2.rie.gouv.fr/les-parcours-de-professionnalisation-r5134.html>

Vous pouvez consulter les offres de formation de la DGALN sur le site intranet : <http://intra.dgaln.e2.rie.gouv.fr/l-offre-de-formation-pour-les-services-r4388.html>

Vous pouvez consulter l'ensemble des offres de formation ministérielles sur le site intranet du CMVRH : <http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/>

QUAND ?

les dates, lieux des formations et dates limite d'inscription figurent sur la page

« **IDENTIFICATION DES FORMATIONS** »

OÙ ?

Cette session de formation se déroulera :
BORDEAUX - PESSAC

vos contacts à la DGALN

maîtrise d'ouvrage : DHUP/AD4
chef de projet : François KELLERHALS HOSSO
francois.kellerhals@developpement-durable.gouv.fr

DGALN- Sous-direction de la performance
Rémy BLANES – Responsable du pôle national de formation

vos contacts aux CVRH

figurent sur la page
« **IDENTIFICATION DES FORMATIONS** »

les objectifs de la formation

- Comprendre le processus global d'élaboration d'un montage financier d'une opération d'aménagement,
- Connaître les stratégies et les outils à disposition pour maîtriser les coûts et les risques liés au foncier,
- Mettre à jour les connaissances sur les modalités de financement des équipements publics,
- Connaître les grands postes d'un bilan d'aménagement, distinguer le bilan d'aménagement et le bilan promoteur et comprendre comment les bilans s'articulent,
- Comprendre l'impact des choix de programmation et d'aménagement sur les différents bilans,
- Comprendre l'intérêt des études de programmation en phase amont du projet et leur impact sur les différents bilans afin de répondre aux besoins de tous (adéquation aux revenus des ménages, marché immobilier).

le public concerné – les pré-requis

Collectivités :

- Élus
- Agents de services techniques de collectivités (urbanisme et aménagement, environnement)
- Chefs de projet du programme de revitalisation des centres-bourgs

Services de l'État :

- DREAL (référénts EcoQuartier, chargés de mission Développement Durable ou Environnement, référénts revitalisation des centres-bourgs, Transition Energétique, référénts EcoCité,...)
- DDT (référénts EcoQuartier, référénts nouveau conseil aux territoires, chargés de mission Développement Durable, Environnement, Transition Energétique, référénts territoriaux,...)

IDENTIFICATION DES FORMATIONS

ACTEURS CVRH	DONNEES FORMATION – CORDONNEES CVRH
<p>CVRH concerné : TOURS Chef de projet : Céline REIX Coordonnées : celine.reix@developpement-durable.gouv.fr</p>	<p>Dates de la formation : du 7 au 9 septembre 2021 Dates limite d'inscription : 12 juillet 2021 Lieu de la formation : BORDEAUX (Salle de formation proche de la gare de Pessac) adresse courriel : celine.reix@developpement-durable.gouv.fr</p>
<p>CVRH concerné : Cheffe de projet : Coordonnées :</p>	<p>Dates de la formation : Dates limite d'inscription : Lieu de la formation : adresse courriel :</p>

CONTEXTE

Le bureau de l'aménagement opérationnel durable (AD4) compte parmi ses missions la mise en place et la diffusion de la démarche et du label EcoQuartier inscrit dans le Plan Ville Durable. Mise à disposition des collectivités, la démarche EcoQuartier est un outil opérationnel adaptable à tous les contextes pour faire levier vers l'aménagement durable des villes. La démarche EcoQuartier est élaborée autour de 4 dimensions et de 20 engagements qui ont pour vocation d'interroger et de guider les collectivités dans leur projet d'aménagement opérationnel. Collectivité en milieu rural, périurbain et grande ville : chaque collectivité, quels que soient sa taille, son histoire, son contexte, est en mesure de s'engager vers un projet de territoire plus responsable et solidaire.

L'enjeu principal de l'aménagement relève de la question de son financement : on ne financera pas aujourd'hui la ville de demain comme l'on a pu financer la ville d'hier, tant les leviers de création de la valeur urbaine évoluent. L'intégration du développement durable, du changement climatique, du retour à une certaine territorialisation de l'économie ou encore des transitions numériques et démographiques impactent fortement les aménageurs dans la conduite de leur action et dans le financement d'opérations d'aménagement qui répondent aux besoins de tous.

Au-delà de la connaissance des acteurs de l'aménagement, il convient donc d'identifier les leviers mobilisables et les possibilités d'optimisation du montage économique d'une opération d'aménagement selon les spécificités du contexte dans lequel elle s'inscrit.

Cette formation s'appuie sur la démarche écoquartier, qui dans sa charte, rappelle qu'il s'agit notamment de « **réaliser les projets répondant aux besoins de tous en s'appuyant sur les ressources et contraintes du territoire** » et d' « **intégrer la dimension financière tout au long du projet** ».

PROGRAMME DE LA FORMATION

Pour le CVRH de TOURS :

Intervenants :

Elsa PREISS Référente DREAL

Juliette MAITRE - CEREMA

Nolwenn MALHERBE - CONSULTANTE ADEQUATION

Un aménageur

Un élu local

La formation alterne séquences théoriques et interventions de professionnels, avec un exercice de mise en pratique sur un cas concret d'opération d'Écoquartier. Voici les principaux sujets qui seront abordés :

- les acteurs de l'aménagement : leurs modalités d'intervention
- Les filières d'aménagement : impact sur la maîtrise du projet et le partage des risques
- les marchés fonciers : l'importance d'une stratégie foncière
- les bilans d'aménagements : comprendre les dépenses et recettes et identifier les leviers d'optimisation
- Le bilan promoteur : comprendre la logique du compte à rebours et les impacts de la programmation
- le coût global : éléments de réflexion et de mise en application.

BULLETIN D'INSCRIPTION
PNF DGALN 2021 - Action n° 21-235
 (à retourner au CVRH au plus tard le jour de la date de limite d'inscription
 à l'adresse courriel indiquée dans la page « identification des formations »)

LA FORMATION : CYCLE DE FORMATIONS A L'AMENAGEMENT DURABLE - ECOQUARTIER
**MONTAGE ECONOMIQUE DES OPERATIONS D'AMENAGEMENT
 DURABLE**

CVRH choisi : (cocher la case correspondante)

CVRH de TOURS : <input type="checkbox"/>	
Nom cheffe de projet : Céline REIX	
Dates formation	
Du 7 au 9 septembre 2021	
Dates limites d'inscription	
12 juillet 2021	

Catégorie d'action de formation : (cocher la case informatiquement)

T1 – adaptation immédiate au poste de travail

T2 – adaptation à l'évolution prévisible du métier

T3 – développement de ses qualifications ou acquisition de nouvelles qualifications

Le stagiaire utilise son compte personnel de formation (C.P.F.) : oui non

LE CANDIDAT (à renseigner dans les cases informatiquement)

Nom Prénom Sexe (H/F)

Service (DREAL, DDT...) N° du département du service

Grade

Fonctions

Date de prise de fonction

Adresse courriel

Catégorie fonction publique					
A+ <input type="checkbox"/>	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	OPA <input type="checkbox"/>	Contractuel <input type="checkbox"/>
Statut d'origine du demandeur					
MTE-MCT-M <input type="checkbox"/>	MAA <input type="checkbox"/>	Autre Min. État <input type="checkbox"/>	Collectivité <input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>	

Je m'engage à suivre l'intégralité de la formation		Date et signature de l'agent
Avis favorable <input type="checkbox"/>		Date et signature du supérieur hiérarchique
réservé <input type="checkbox"/>		
défavorable <input type="checkbox"/>		
Priorité 1 <input type="checkbox"/>		Visa du responsable RH ou formation du service
2 <input type="checkbox"/>		
3 <input type="checkbox"/>		